



Fonctionnement des CVL pour l'année 2023*

Renseignements et inscriptions sur votre espace famille iNoé ou à la mairie au service jeunesse

Ouverture au public : du lundi au vendredi

de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

☎ 03 20 44 33 80 / 03 20 44 33 81

CVL	Hiver	Printemps	Été				Toussaint	Noël
			Juillet		Août			
Age	3-12 ans	3-12 ans	3-12 ans	12-16 ans	3-12 ans	12-16 ans	3-12 ans	3-12 ans
Périodes de fonctionnement	du lundi 13 au vendredi 24 février	du lundi 17 au vendredi 28 avril	du lundi 10 au vendredi 28 juillet		du lundi 31 juillet au vendredi 18 août		1 ^{er} semaine des vacances scolaires	1 ^{er} semaine des vacances scolaires
Périodes d'inscriptions	du lundi 23 janvier au vendredi 3 février	du lundi 27 mars au vendredi 7 avril	du mardi 30 mai au vendredi 23 juin permanence samedi 24 juin de 10 h à 12 h				Début des inscriptions 3 semaines avant l'ouverture du séjour	Début des inscriptions 3 semaines avant l'ouverture du séjour
Campings ados				du lundi 17 au vendredi 21 juillet		du lundi 7 au vendredi 11 août		
Espace ados 12-16 ans 446 rue d'Armentières	du lundi 13 au vendredi 24 février	du lundi 17 au vendredi 28 avril	Fermeture l'été				1 ^{er} semaine des vacances scolaires	1 ^{er} semaine des vacances scolaires

Inscriptions CVL du mercredi

CVL mercredi 3-12 ans / Avenue des Lilas	Janvier / février	Février / Mars / avril	Avril / Mai / juin / juillet	Septembre / octobre	Novembre / décembre
Inscriptions Nombre de places limité	à partir du 28 novembre 2022	à partir du 23 janvier 2023	à partir du 27 mars	à partir du 26 juin	Date des inscriptions du CVL de Toussaint

Inscriptions pour les CVL été 2023 et les accueils périscolaires 2023-2024 (accueil matin, pause méridienne, accueil du soir et étude) : mise à jour des dossiers à partir du **30 mai 2023**.

Plannings des activités disponibles : à la mairie au service jeunesse, sur www.nieppe.fr et sur le portail famille iNoé le 1^{er} jour des inscriptions.

***Le planning peut évoluer en fonction de la situation sanitaire et des directives du gouvernement.**

